



LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA | GROUP OF THE WORLD BANKS

PRAPS-2-MR
DON IDA D796



UNITE DE COORDINATION DU PROJET خلية تنسيق المشروع

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement du Coordonnateur National du PRAPS 2- MR

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don et un prêt (financement Additionnel) de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer une deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel et a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « **Recrutement du Coordonnateur National du PRAPS 2- MR** ».
2. Pour accomplir la présente mission, la personne à recruter doit être un Cadre supérieur ayant un niveau Bac + 5 ou plus (Ingénieur, Master, Docteur...) dans les spécialités suivantes : Médecine vétérinaire, zootechnie, agroéconomie ou disciplines équivalentes.

Il devra également justifier des expériences et aptitudes suivantes :

- Expérience avérée, au moins, de dix ans dans les projets de développement dont au moins 3 ans en matière de gestion ;
 - Bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale ;
 - Bonne connaissance de la problématique du secteur agropastoral ;
 - Bonne maîtrise du français (écrit) ;
 - Connaissance de l'arabe et des langues nationales serait un atout pris en compte dans l'évaluation ;
3. Sous l'autorité du Ministre de l'Elevage, le Coordonnateur dirige toutes les activités de l'Unité de Coordination du Projet ; il agit au nom de l'UCP et a tous les pouvoirs nécessaires à sa gestion et a autorité sur l'ensemble du personnel du Projet tant sur le plan national que régional.

À ce titre, il est chargé de la gestion, de la coordination, du suivi de l'exécution et de l'évaluation du PRAPS-2 : la gestion des accords de Don et de crédit, le suivi de l'exécution du Projet, la gestion des Comptes Spéciaux et du Compte de Contrepartie, la gestion des contrats d'audit, l'élaboration des rapports de gestion et de suivi financier, la coordination des activités de supervision et d'orientation du Projet. Il est plus particulièrement chargé des tâches énumérées ci-après

- Assure le Secrétariat du comité de pilotage du projet et met en œuvre les décisions émanant de celui-ci.

- Assure la présidence du Comité Technique du Projet.
- Prépare les budgets et Plans de Passation de Marchés (PPM) annuels et pluriannuels du Projet qui devront être approuvés par le Comité de Pilotage et soumis pour la non objection de la Banque mondiale.
- Effectue le suivi de la réalisation budgétaire et l'exécution du plan de passation de marchés du projet en fonction du programme d'activités.
- Vérifie l'éligibilité de chaque dépense avant décaissement.
- Autorise les décaissements des dépenses éligibles dans le cadre du Projet sur la base des certificats de conformité de livraison ou d'avance des services dans les cas applicables.
- Signe les contrats du personnel de l'UCP et des consultants individuels nationaux engagés par le Projet.
- Approuve les achats et travaux ne faisant pas l'objet d'un marché public selon les dispositions de la loi 2024-025 portant code des marchés publics et ses textes d'application.
- Met en place un système de comptabilité adéquat, dirigé par un responsable qualifié et capable de tenir les comptes et écritures comptables du Projet.
- Veille à la préparation des rapports financiers trimestriels et annuels à soumettre à la Banque mondiale.
- Veille à la réalisation d'audits réguliers des comptes, des relevés des dépenses ainsi que des procédures, selon les normes de la Banque mondiale en la matière et dans les délais prévus par l'Accord de financement.
- Coordonne la participation de toutes les institutions et entités publiques ou privées impliquées, directement ou indirectement dans le Projet (Ministère de l'élevage, Ministère Hydraulique et Assainissement, Ministère Environnement et Développement Durable, autres Ministères, ONG, les agences de coopération bi et multilatérales et le secteur privé).
- Suit l'accomplissement du plan de travail et veille au respect du calendrier correspondant.
- Évalue la performance des cabinets de consultants et des entreprises engagées pour l'exécution des activités du projet et informe le Ministère de l'élevage et la Banque mondiale de toute déficience détectée conjointement avec le Directeur
- Évalue les résultats et l'impact des activités du Projet en fonction des objectifs tracés.
- Prépare les rapports trimestriels et annuels de progrès du Projet signalant les avancées obtenues, les problèmes rencontrés durant l'exécution et les solutions proposées pour pallier les difficultés détectées.
- Assure la liaison directe avec le superviseur de la Banque mondiale pour le Projet concernant tous les aspects techniques, administratifs et financiers en relation avec l'exécution du Projet. Toutes les communications entre le Projet et le superviseur de la Banque Mondiale seront localisées au travers du Coordonnateur National de l'UCP- PRAPS-2. Cette liaison se réalisera par contact direct entre le Coordonnateur National de l'UCP et le superviseur de la Banque ou au travers de la Mission Résidente de la Banque mondiale.
- Veille au respect des clauses de l'Accord de financement et des actions convenues entre la Banque mondiale et le Gouvernement.

- Assure la communication au Ministère de l'élevage et autres institutions impliquées dans le projet des non-objections reçues de la Banque ou des observations faites par la Banque en relation avec l'exécution du projet.
- Assure l'émission des non-objections provisionnelles correspondantes sujettes à confirmation durant l'examen à posteriori, pour les marchés soumis à l'examen à postériori de la Banque.

4. Composition du dossier :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV détaillé et signé sur l'honneur ;
- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur National par intérim de l'Unité de Coordination du PRAPS 2-MR ;
- Des copies certifiées des diplômes et/ou certificats ;
- Des attestations de travail et de stage légalisées justifiant les expériences et formations pertinentes déclarées dans le CV.

Tout dossier incomplet peut être rejeté.

Les candidats pourront être appelés à présenter les originaux à un moment donné de la procédure.

5. Clarification :

Les candidats qui souhaitent obtenir des informations complémentaires peuvent prendre contact avec le Secrétariat du Projet ; téléphone : 00 222 45 25 12 66 de 9 h à 16 h au bureau du projet PRAPSII-MR

6. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous, par courrier normal, au plus tard le : **07/08/2025** à 16 h TU à l'adresse suivante :

Coordonnateur du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS II-MR) : Ilot P 45 (Ancien siège d'AMEXTIPE), BP : 2258 ; Tél : 00 222 525 12 66 ; Nouakchott- Mauritanie.

Le dossier doit être présenté en français et doit porter la mention « **Recrutement du Coordonnateur National du PRAPS 2- MR** ».

NB : Ce processus de recrutement est soumis aux conditions d'âge pour occuper un poste à caractère permanent en Mauritanie.

**Le Coordonnateur /PI
Dr. Ahmed Bezeid EL MAMY BEYATT**



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'Le Coordonnateur' in the center, with 'PRAPS 2-MR' at the bottom. The signature is a complex, cursive scribble.